

## La première phase du programme de Maîtrise De l'Energie et de production d'énergies renouvelables sur les îles de Molène et d'Ouessant sera lancée les 17 et 18 juin 2009

Forts de l'expérience menée sur l'île de Sein pour économiser la facture énergétique des îliens, l'ADEME, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général du Finistère et EDF ont lancé en 2008 une étude pour la mise en place d'un programme de maîtrise de la consommation d'énergie et de production décentralisée d'énergie sur les îles d'Ouessant et Molène.

En effet, ces deux îles ne sont pas raccordées au réseau électrique du continent, leurs habitants bénéficient, grâce à la péréquation tarifaire, des mêmes prix de l'électricité, que sur le continent. Ceci, alors que les conditions d'accès ou de production de l'électricité y sont bien plus onéreuses pour EDF. **Chaque année, elles importent à elles deux 2 284 000 litres de fioul pour les différents groupes électrogènes, une situation qu'il est urgent de changer.**

C'est pourquoi, l'Etat, l'ADEME, et le Conseil régional de Bretagne (dans le cadre du contrat de projet Etat-région), le Conseil général du Finistère et EDF, se sont associés pour engager dans les îles un certain nombre d'opérations visant à engager de vastes campagnes permettant d'économiser et maîtriser les consommations d'électricité et/ou à mettre en place des systèmes autonomes de production d'électricité,

Le programme global MDE (Maîtrise de l'Energie) et Energie Renouvelables (ENR) pour les îles de Ouessant et Molène permettrait de diminuer de 26% pour Ouessant et de 16% pour Molène, les consommations d'énergie et ainsi d'éviter annuellement 615 000 litres de fioul, soit l'émission de 1649 tonnes de CO2.

La première phase de ce programme comprend:

- La fourniture et pose gratuites de lampes basse consommation,
- La fourniture et pose gratuites d'équipements économiseurs d'eau à concurrence d'un kit par foyer,
- Une aide financière pour l'achat d'un appareil de froid au minimum de classe A + à hauteur de 60% du coût plafonnée à 300 euros (taux et plafond indicatifs) par foyer.

**L'opération d'équipements de lampes basse consommation et d'économiseurs d'eau va se dérouler courant juillet et août 2009 et l'opération sur les appareils de froid jusqu'au 31 décembre 2009.**



Contacts Presse:

Agence Rond Vert : Carine Le Guil / Aude Messenger - 02 98 45 13 36